La seconde professionnelle est la 1ère année du baccalauréat professionnel en 3 ans, diplômante si le parcours bac pro est complet (3 ans) - Niveau 4

Agrilyon Vert
CFPH
— LYON - ECULLY —



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
Nature-Jardin-Paysage-Forêt Spécialité Paysage (2de PRO NJPF)

Formation par apprentissage

RNCP 38857

EPL Support - Campus Agrilyon Vert - EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly

CFPH Lyon-Ecully
13 Avenue de Verdun 69130 Ecully
Des cours sont également dispensés au Lycée Horticole de Dardilly

- Formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO ou collectivités) dont dépend l'entreprise : de 5 400€ à 6 854€ (Montants maximaux annuels en 2025)
- Aucun coût de formation pour l'apprenti

Suivant le calendrier d'alternance.
2 semaines formation / 2 semaines entreprise en moyenne.
Pour l'année de BAC PRO seconde, en moyenne :

- 500 heures, soit 15 semaines en centre de formation, et
- 1 220 heures soit 36 semaines de 35h en entreprise/collectivité.

Sur trois ans, en moyenne :

- 1 880 heures, soit 55 semaines en centre de formation, et
- 3 570 heures, soit 102 semaines de 35h en entreprise/ collectivité.

Objectifs de la formation

La seconde professionnelle NJPF - spécialité Paysage - est une année préparatoire à l'entrée en première et terminale Aménagements Paysagers.

Elle permet de développer les connaissances générales et de construire un projet professionnel en accèdant aux bases du métier.

Processus d'admission

1. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription (bouton "s'inscrire" en haut de la page) N'hésitez pas à joindre le 04 78 33 46 12 si vous rencontrez le moindre problème
2. Vous êtes ensuite reconctaté par téléphone pour un entretien administratif.
3. Puis, nous réalisons entretien individuel pédagogique en présentiel
4. Signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Public - Prérequis

Le public ciblé est un public âgé de 15 ans à 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage (sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH
https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216

Les prérequis sont :

- Avoir terminer son cycle de 3ème
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

Possibilité d'accès :

- Après une classe de 3ème
- Après une classe de Seconde Générale et Technologique en réorientation
- Après l'obtention d'un CAPa

Rémunération - financement

L'apprenti est rémunéré selon une grille de salaire définie. Sa rémunération dépend de son âge et de l'année de formation et représente un pourcentage du SMIC. Le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise.

Contenu de la formation

Enseignement général

EG1- Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques :
Mathématiques
Sciences physiques
Biologie écologie

EG 2- Construction d'une culture humaniste
Français
Histoire-géographie

EG 3- Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde
Éducation Socio Culturelle
Économie
Anglais

EG4- L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre
EPS
Éducation moral et civique
ESC

Enseignement professionnel

EP1-Contexte des chantiers d'aménagement
Reconnaissance des végétaux
Biologie écologie
Gestion appliquée

EP2-Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels
Agroéquipement
Pratique TP

EP3-Travaux des aménagements paysagers
Pratique professionnelle

Les + de la formation

- Pôle d'excellence régional paysage Auvergne Rhône-Alpes
- Arboretum
- Travaux pratiques sur des chantiers extérieurs et sur site
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFPH

Métiers visés

- La poursuite d'étude est impérative
- Préparation des métiers dans le secteur de l'aménagement et entretien des espaces verts

Poursuite d'études

En apprentissage, la seconde NJPF spécialité paysage initie le parcours en Baccalauréat, poursuite en Bac Professionnel Aménagements Paysagers pour les classes de 1ère et terminale.

Autres possibilités dans le cas d'une réorientation :

- **CAPa Jardinier Paysagiste**
- **CAPA Métier de l'Agriculture**
- **BP Aménagements Paysagers**
- **BP Responsable d'Entreprise Agricole**

Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Ecully
13 avenue de verdun 69130 Ecully
cfppa.ecully@educagri.fr
0478334612
https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/

Pour plus d'infos sur la formation scanner le QR code ou rdv sur notre site web

Le Centre de Formation et de Promotion Horticole – 13 Avenue de Verdun – 69130 Écully. Ne pas jeter sur la voie publique. Novembre 2026